



APEDAF asbl
Siège social
Rue Emile Feron 153
1060 Bruxelles (Saint-Gilles)
Tel. : 02/644 66 77
E-mail : info@apedaf.be

Bruxelles, le 18 février 2025

Cher·e·s Membres,

J'ai le plaisir de vous inviter à notre prochaine Assemblée générale qui aura lieu, **le vendredi 28 mars à 20h00**, dans les bureaux du siège social de Bruxelles.

L'accueil sera organisé dès 19h30 afin de nous permettre, d'échanger des idées en toute convivialité.

Nous insistons sur votre **présence**, nous mettrons l'accent sur les difficultés financières de l'APEDAF. La mobilisation des parents d'enfants sourds est nécessaire, afin d'approuver une série de décisions permettant de pérenniser l'APEDAF. **L'avenir de notre association est en jeu !**

Nous vous rappelons que selon les statuts, les parents d'enfants sourds bénéficiant d'un suivi pédagogique ont l'obligation d'être présent.e.s ou d'être représenté.e.s.¹

Pour votre confort, une garderie sera organisée avec une séance cinéma et une collation pour les enfants.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 mars 2024
2. Présentation du rapport d'activités 2024
3. Présentation et approbation des comptes et bilan 2024
4. Rapport du vérificateur aux comptes et rapport de gestion
5. Décharge aux administrateurs
6. Elections des administrateurs

Conformément à nos statuts, Walid El Azab, Corinne Paquot et Marie-Hélène Wauthier sont sortants mais rééligibles. **Nous vous rappelons que de nouveaux administrateurs sont nécessaires pour constituer et renforcer le Conseil d'administrateur actuel¹**, où siège à ce jour qu'un seul parent d'enfant suivi, ce qui n'est pas représentatif.

¹ Rappel des statuts : L'association doit être administrée par un organe d'administration composé de **trois membres**. L'organe d'administration doit être composé de parents d'enfants sourds et malentendants au moins pour le tiers.



APEDAF asbl
Siège social
Rue Emile Feron 153
1060 Bruxelles (Saint-Gilles)
Tél. : 02/644 66 77
E-mail : info@apedaf.be

7. Présentation et approbation des projets 2025
8. Présentation et approbation du budget 2025
9. Divers :
 - Approbation du rapport d'activités et thème de la campagne Education permanente 2025
 - Indexation des contributions forfaitaires
 - Approbation du plan de pérennisation
 - ...

Que vous soyez parents d'enfants sourds et malentendants, que vous vous intéressiez au monde de la surdité ou que l'engagement associatif vous tente ? Vous êtes invité.e.s à déposer votre candidature que vous trouverez en pièce jointe.

Vous vous demandez en quoi consiste ce mandat d'administrateur et quelles sont les compétences recherchées ? Contactez-nous : Walid.ElAzab@qpm-c.com

L'APEDAF a besoin de vous pour poursuivre ses activités.

Une assemblée générale est un moment important dans la vie d'une association. C'est l'occasion pour chacun d'exprimer son avis sur les projets à court, moyen et long termes, de partager vos revendications, vos besoins. A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration se réunira pour attribuer les mandats de président, vice-président, trésorier et secrétaire.

Afin de faciliter l'organisation de l'AG, nous vous demandons de confirmer votre présence pour le vendredi 21 mars au plus tard, ainsi que la présence ou non d'enfants accompagnants.

Si vous ne pouvez pas être présent.e.s, renvoyez-nous la procuration qui se trouve en pièce jointe, complétée et signée.

Veuillez croire, Cher-es Membres, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Walid EL AZAB
Président